

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

## LA CIMADE LANGUEDOC-ROUSSILLON



---

# TABLE DES MATIERES

<u>I.Présentation de la région</u> .....	p.1
<u>II. Instances et équipes régionales</u> .....	p.3
<u>III.Temps forts de l'année 2024</u> .....	p.6
<u>IV.Actions menées dans la région</u> .....	p.13
<u>V.Nos partenaires et soutiens</u> .....	p.31
<u>VI.Les moyens financiers</u> .....	p.32
<u>VII.Perspectives 2025</u> .....	p.36
<u>Remerciements</u> .....	p.37
<u>Nous contacter</u> .....	p.38
<u>Liste d'abréviations</u> .....	p.39

# I. PRÉSENTATION DE LA RÉGION

## *La Cimade*

La Cimade est une association loi 1901 de **solidarité active** envers les personnes opprimées et exploitées. La Cimade défend la dignité et les droits de chacune et chacun quelles que soient ses origines, ses opinions politiques ou ses convictions. La Cimade se bat contre toute forme de discrimination et se bat contre le racisme.

La Cimade est organisée en **13 régions** et **98 groupes locaux** qui couvrent l'ensemble du territoire national, hexagonal et outre-mer. La Cimade c'est une association de plus de **2 600 bénévoles** et **145 salarié.es**. Ces derniers et dernières accompagnent plus de **110 000 personnes** chaque année.

## *La Cimade en Languedoc-Roussillon*

La **Cimade en région Languedoc-Roussillon** couvre le territoire de l'ancienne région Languedoc-Roussillon. La réforme administrative territoriale initiée en 2014 a entraîné un redimensionnement des régions françaises. Cette réforme a conduit la Cimade à s'engager dans une réflexion sur sa propre organisation territoriale. La Cimade a pris la décision de conserver en Occitanie le précédent découpage et de maintenir les régions Midi-Pyrénées (Sud-Ouest) et Languedoc-Roussillon.

Le Languedoc-Roussillon regroupe **4 départements** : l'**Hérault**, l'**Gard**, l'**Aude** et les **Pyrénées Orientales**.

En **2024**, ce sont **273 personnes adhérentes** qui se répartissent au sein de **8 groupes locaux** : **Montpellier, Sète, Béziers, Nîmes, Alès, Carcassonne, Narbonne, et Perpignan**.

L'action en région est coordonnée par le Conseil régional et son bureau, en lien avec la Déléguée nationale en région basée à Montpellier.

🔍 L'année 2024 a été marquée par de **grandes difficultés** pour la région. Les **déménagements successifs** du groupe local de Montpellier, de la DNR, et de la Mission Bidonvilles ont engendré des conditions de travail précaires. Les locaux, vétustes et peu adaptés, ainsi que des bureaux et une connexion internet peu fonctionnels, ont limité la capacité d'action de l'équipe et contraint à réduire certaines activités. Malgré ce contexte, l'équipe est parvenue à maintenir tout de même l'essentiel de ses missions et à poursuivre son engagement auprès des publics accompagnés.

## Les dispositifs en région

Notre région a la chance de porter des **projets particulièrement innovants** qui constituent une vraie richesse pour la Cimade :

- **La Mission Bidonvilles**

La **Mission Bidonvilles** de la Cimade vise à accompagner, sur différentes thématiques, les personnes vivant dans des bidonvilles. L'équipe est présente depuis **2015** sur plusieurs sites aux alentours de **Montpellier**, à ce jour, elle est intervenue auprès d'environ **240 personnes** sur 5 bidonvilles. Elle est constituée de 3 chargé.es de l'accompagnement social, 1 chargée de la médiation scolaire et 1 chargée de coordination.

Pour en savoir plus : le [\*\*Rapport d'activité de la Mission Bidonvilles 2024\*\*](#)

- **Le Centre d'Accueil des Demandeur.ses d'Asile (CADA) de Béziers**

Haut lieu du militantisme à la Cimade, le **CADA de Béziers** assure un accompagnement global des personnes hébergées. Il dispose d'un agrément de **90 places**. En 2024, **139 personnes** ont été accompagnées via le CADA et **53** accueillies par le dispositif complémentaire **Alternativ'Hôtel**, soit **192 personnes au total**. L'équipe est composée de 10 salarié.es dont 1 directeur, 7 intervenant.es juridiques et sociaux, 1 aide-comptable et 1 ouvrier-polyvalent.

Pour en savoir plus : le [\*\*Rapport d'activité du CADA de Béziers et de l'Alternativ'Hôtel 2024\*\*](#)

- **Le Centre Frantz Fanon**

Le **Centre Frantz Fanon** est un dispositif constitué d'un **centre de soins** pour renforcer l'accès aux soins psychiques des personnes en situation d'exil ainsi que d'un **centre de ressources régional**. En 2024, **317 personnes** ont été suivies par le centre de soins et **91 actions** orchestrées par le centre de ressources. L'équipe est composée d'1 coordinatrice, de 4 psychologues, d'1 chargée de projet, 1 médecin et 1 comptable.

Pour en savoir plus : le [\*\*Rapport d'activité du Centre Frantz Fanon 2023\*\*](#)

Cette année encore, la contribution des salarié.es de ces dispositifs, notamment en matière de sensibilisation et de soutien aux groupes, a été très précieuse pour la dynamique régionale. Leur engagement, combiné à la variété des projets portés, renforce l'impact des actions de la Cimade sur le territoire et nourrit une **dynamique locale forte**.

## II. INSTANCES ET EQUIPE REGIONALE

La Cimade est une organisation vivante organisée à **différents échelons - national, régional et local** - permettant à chaque niveau de s'impliquer activement dans la dynamique collective du mouvement.

Au niveau local, les **groupes locaux** sont au cœur de l'action, auto-organisant leurs initiatives tout en assurant la gestion de la vie collective du groupe. Le **bureau local** joue un rôle central en coordonnant les actions, en renforçant la cohésion entre les membres et en faisant le lien avec les instances régionales.

Au sein de notre région, les groupes locaux adoptent des **modèles de gouvernance variés** : certains sont dirigés par un président ou une présidente, d'autres fonctionnent avec des co-responsables, tandis que d'autres encore privilégient une gouvernance collégiale.

Notre association dispose par ailleurs de **temps de travail collectif** aux niveaux régional et national où s'investissent les bénévoles et salariés.

**L'équipe régionale**, composée du Bureau régional, du Conseil régional et de l'équipe salariée régionale, assure la **dynamique associative** au niveau régional. Elle soutient les groupes locaux en animant des réunions, des journées régionales et en favorisant les échanges autour des enjeux communs. Elle œuvre aussi à la mise en œuvre des orientations définies lors de l'Assemblée régionale, qui fixe les priorités d'action pour l'année à venir.

En Languedoc-Roussillon, on compte **23 salarié.es** réparti.es sur les dispositifs, et 1 salariée sur l'animation régionale, qui est la **déléguée nationale de La Cimade en région** (DNR).

La région Languedoc-Roussillon est une des deux régions qui ne disposent pas à ce jour de Chargé.e de projet régional. La **déléguée nationale en région**, est la salariée en charge de soutenir les groupes locaux dans la région. Elle encadre également les 5 salarié.es de la Mission Bidonvilles.

En lien étroit avec les instances régionales, sa mission comprend notamment la participation au **développement et à l'animation du mouvement Cimade** dans la région, le soutien aux équipes bénévoles et salariées dans la mise en place de projets et d'activités locales.

Le **Conseil régional**, élu en 2023 par les adhérent.es de la région, s'est réuni à plusieurs reprises en 2024 à Narbonne et Béziers. Il est dans notre région ouvert à toutes et tous.

Composé en 2024 de **17 bénévoles** élu.es issu.es des différents groupes locaux, le **Conseil régional est un espace de discussion des chantiers nationaux, d'échange de mutualisation et de définition des orientations et projets à venir locaux**.

**Liste des membres élu.es** : Simon Sire ; Isabelle Gonzalvo ; Roger Grangeau ; Françoise Elie ; Sylvie Andrieu ; Françoise Augereau ; Nicole Galzin ; Edith Rigal ; Dominique Ségard ; Noël Legall ; Laurence Alloitteau ; Pierre Ribstein ; Claude Casellas ; Jean-Marie Di Pizzo ; Marie-Dominique Garreau ; Thierry Lerch ; Philippe Schmit.

En 2024, le Conseil régional a ainsi pu se prononcer sur les **changements de statuts** de la Cimade, partager les **difficultés rencontrées dans les différentes préfectures et sous-préfectures** et proposer une **motion en soutien à la Palestine**.

Le **Bureau régional**, composé en 2024 de **4 membres** élu.es parmi le Conseil régional, est responsable de la **coordination des activités et des orientations de la région**. En lien étroit avec la DNR, il s'assure de l'application des décisions prises au niveau national et régional et joue un rôle clé dans la représentation de la Cimade dans la région. Il veille à la cohérence entre les actions locales et les orientations politiques de l'association et assure une bonne communication entre les différents niveaux de l'association.

En 2024, le Bureau régional s'est régulièrement réuni en visioconférence pour préparer les ordres du jour du Conseil régional, répondre à des sollicitations des groupes locaux, et organiser des journées et formations régionales. Le Bureau étant garant du respect du cadre déontologique, il a pu en 2024 organiser des interventions dans ce domaine.

En juillet 2024, le Bureau régional et la DNR ont engagé un **travail d'accompagnement auprès des groupes locaux de Montpellier et de Perpignan**, à la suite de retours et d'observations faisant état de certaines difficultés. L'objectif était notamment de repenser le projet général de ces groupes, de reconstituer et remobiliser leurs bureaux locaux, de renforcer la gestion de conflit, ainsi que de redynamiser la vie du collectif.

Par ailleurs, l'ensemble des Bureaux régionaux et des DNR se réunit deux fois par an autour d'une thématique dans le cadre des journées dites "**BR - DNR**".

En mars 2024, cette journée portait sur la **lutte contre l'extrême droite**. Tandis que la deuxième s'est déroulée en décembre et a abordé la **gouvernance** (bilan des nouveaux statuts), le bilan de Migrant'Scène et les élections 2025.

**En 2024, l'équipe d'animation du bureau était composée de Laurence Alloitteau, Pierre Ribstein, Dominique Ségard et Claude Casellas.**

**L'Assemblée régionale** est un lieu où les bénévoles de la région échangent sur leur **bilan** de l'année écoulée et les **priorités** à mettre en place pour répondre aux enjeux locaux et nationaux.

🔍 Cette année, l'Assemblée s'est tenue le **8 juin 2024** et a permis de dresser le bilan de l'année 2023, de dégager les perspectives d'action en cours ou à venir, ainsi que d'alimenter des temps d'échanges à travers des études de cas sur la précarité rencontrées dans les permanences et la posture à adapter ainsi que sur les mobilisations à venir (Loi Darmanin, Soutien à la Palestine...) afin de redynamiser les groupes.

**L'Assemblée générale nationale** de la Cimade est l'instance en charge des grandes **décisions stratégiques** de notre association ainsi que de ses orientations. Elle élit les membres du Conseil national et détermine les propositions politiques et stratégiques pluriannuelles. Deux Assemblées générales nationales se sont tenues les **22 juin** et **28 septembre** 2024.

La **région Languedoc-Roussillon** est représentée à l'Assemblée générale par **5 bénévoles élus** et **1 salarié** élu au collège salarié, dont une membre siège au **Conseil national**. Ce processus électif renforce la voix des groupes locaux dans les grandes orientations de l'association.

**Liste des membres élus** : En 2024, Laurence Dupont, Alain Roessle, Nöel Le Gall, Claude Casellas étaient membres élus de l'Assemblée générale nationale ; Daniel Martin (salarié du CADA) élu au collège salarié. Dominique Ségard était membre de l'Assemblée et du Conseil National.

En **2025**, un **renouvellement des instances régionales** sera effectué, avec l'élection d'un nouveau Conseil régional, d'un Bureau régional et des délégué.es à l'Assemblée générale nationale.

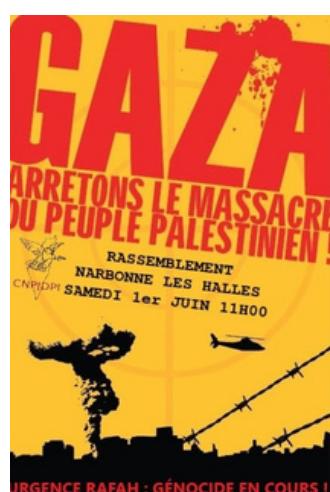
# IV. LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

- **Janvier – Temps d'échanges sur les effets de la loi Asile et Immigration à Béziers**

Le 18 janvier 2024 s'est tenue à la Cimade de Béziers une **réunion d'information sur la loi Asile et Immigration et les Centres de Rétention Administrative** (CRA) en réponse au projet de construction d'un CRA à Béziers. Un premier volet portait sur les **dispositions de la nouvelle loi immigration** avec l'intervention de Julie Moulin, avocate spécialisée dans le droit des étrangers. Le deuxième volet était consacré au **fonctionnement d'un centre de rétention**, avec le témoignage de Julie Aupaure et Alban, intervenant au CRA de Toulouse. Cette soirée a réuni 50 personnes.

- **Janvier – Mobilisation autour du génocide palestinien**

La Cimade a signé les principaux communiqués qui exigent l'arrêt des massacres, le déblocage de l'aide humanitaire, l'application des résolutions de l'ONU, la reconnaissance immédiate de l'Etat palestinien... Cependant, le 26 janvier 2024, le Conseil régional a fait un bilan de la mobilisation des groupes locaux autour de la **thématique Israël-Palestine** et a envoyé une **motion au Conseil national** qui demandait à ce que le champ d'action du groupe Israël-Palestine soit élargi. Notre région veut réaffirmer ici l'importance de se servir de l'expertise et de l'engagement des membres de ce groupe afin que le mouvement soit plus impliqué et plus actif notamment sur la **dénonciation du génocide en cours**.



## • Février – La Cimade approfondit son action sur les bidonvilles de Montpellier

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2024, le Fond Social Européen+ cofinance l'action Bidonvilles de la Cimade de Montpellier pour un projet axé sur **3 objectifs** :

- Renforcer **l'accompagnement social et administratif** des familles dites nombreuses vivant sur les bidonvilles de Montpellier où la Cimade intervient.
- Renforcer **l'accompagnement à la scolarisation** des enfants membres de familles dites nombreuses afin d'améliorer leur fréquentation et réussite scolaire.
- Permettre **l'expression des besoins** des habitant.es visé.es par un projet d'amélioration des conditions de vie.

## • Avril – Journée mondiale des Roms à Montpellier

La mission Bidonvilles s'est associée, avec l'équipe de sensibilisation de la Cimade de Montpellier, au vernissage de l'exposition « Regards croisés » du photographe **Christophe Fortin** à l'occasion de la journée mondiale des Roms, le **8 avril** 2024. Cette exposition donne à voir la vie quotidienne des personnes habitantes de plusieurs bidonvilles à Montpellier.

Pour voir les photos : <https://christophefortinphoto.com/fr/accueil>

L'action Bidonvilles de la Cimade a également proposé un temps de conférence sur l'origine de la journée mondiale des Roms et une analyse des termes utilisés pour parler des différents peuples tsiganes.

Une commémoration s'est tenue à l'hôtel de ville de Montpellier. L'association Cap Gély-Figuerolles a par la suite proposé un temps festif au Parc de la Guirlande. La Cimade y a tenu un stand pour présenter ses actions sur les bidonvilles.



## • Juin – Conférence de presse sur les dysfonctionnements de la préfecture du Gard à Nîmes

Le Réseau nîmois des droits de l'Homme (RNDH) constitué de 7 associations a été relancé et enrichi au cours de l'année 2024. Le réseau a tenu, aux côtés de 4 autres associations, une **conférence de presse** le mardi **4 juin** au Café Olive à Nîmes, pour faire état des difficultés et alerter sur les **dysfonctionnements et retards massifs de la préfecture du Gard**. Illustrant les lourdes conséquences notamment pour les étrangers en demande de renouvellement de titre de séjour qui se voient perdre leurs aides sociales, leur travail, leur logement...

Ci-dessous le communiqué de presse :

[https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2025/08/Communiqué-de-presse\\_Nimes\\_04062024.pdf](https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2025/08/Communiqué-de-presse_Nimes_04062024.pdf)



## Onze associations dénoncent les dysfonctionnements de la préfecture

### SOCIÉTÉ

Elles dénoncent le casse-tête administratif et les délais inadmissibles pour l'obtention d'un titre de séjour mais aussi pour le renouvellement.

Kathy Hanin  
chanin@midilibre.co

« La situation est kafkaïenne ! », s'insurgent d'une même voix Jean Launay de la Ligue des droits de l'Homme et Françoise Augereau de la Cimade, au nom du Réseau nîmois des droits de l'Homme qui regroupe sept associations, auxquelles quatre autres se sont jointes pour cette action (1). « Les retards massifs dans l'obtention des titres de séjour ou leur renouvellement créent des situations humaines inadmissibles. Des familles qui ont fait tous les efforts pour s'intégrer, avec des enfants scolarisés, sont renvoyées à la précarité et à l'errance », réagit

Un engrenage de précarisation

leur titre de séjour », explique Marc Livech, pour l'Apt. Les exemples se multiplient, comme ce jeune Malien qui a obtenu un CAP de maçon et trouvé un CDI. Faute de réponse à sa demande de renouvellement de titre de séjour, il a perdu son emploi, cette Ivoirienne arrivée en France de manière régulière qui a dû stopper sa formation au Greta alors que son récépissé a expiré et que son renouvellement est toujours sans réponse ou encore un titre de séjour d'un an finalement remis à son titulaire deux mois avant son échéance, mais entre-temps les prestations sociales ont été perdues.

Des délais de plus d'un an parfois

Le délai de trois mois annoncé par la préfecture pour obtenir une réponse est illusoire. « Des milliers de dossiers sont en souf-



Jean Launay et le Réseau nîmois des droits de l'Homme. M. ANISSET

pas de réponse ! », explique Françoise Augereau. « Nous avons demandé rendez-vous au préfet, il n'a pas répondu. On nous dit que les délais sont dus à un manque de personnel mais la multiplication des récépissés engendre le système aussi », pointe le Réseau nîmois des Droits de l'Homme.

droits des étrangers sont systématiques, on a le sentiment d'une politique délibérée de dysfonctionnement », dénoncent les associations qui réfèrencent à « Faudra-t-il porter plainte contre l'Etat ? »

> (1) Action des chrétiens pour

## • Juin – Assemblée générale régionale à Montpellier

L'**Assemblée régionale** s'est tenue le **8 juin**, c'est un **moment clé de la vie associative**. Ce rendez-vous annuel permet de faire le **bilan des actions passées**, d'échanger sur les problématiques locales et d'adopter les orientations de la région pour l'année à venir. Sur les 273 adhérents en région, environ 50 membres y participent.

## • Juillet - Collectif anti-CRA à Béziers

Le CADA et le groupe local de Béziers ont créé le **Collectif anti-CRA à Béziers**, qui comprend des bénévoles et des salarié.es, en réaction à un **projet de construction** d'un nouveau centre de rétention administrative sur la commune. Le collectif s'engage plus globalement pour dénoncer le recours aux centres d'enfermement des étrangers en France.

Dans ce cadre, une soirée a rassemblé plus de **150 personnes**. Cette action, grâce à la présence de groupes musicaux, a permis de sensibiliser largement à la thématique et de faire découvrir la Cimade à un nouveau public.

Par la suite, le **10 juillet**, des citoyen.nens, membres de partis politiques, syndicats et associations se sont donnés rendez-vous sur le **terrain où devrait être construit le CRA** afin d'alerter les bitterois.es de ce projet initié par la mairie de Béziers et porté par l'Etat.

Ci-dessous le communiqué :

<https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2025/08/CRApulerie-a-Beziers.pdf>



## • Juillet - La région se mobilise contre l'extrême droite à Montpellier

Dans le cadre des **élections législatives anticipées**, la Cimade a participé à la soirée organisée par le Quartier Généreux à Montpellier « **Meeting mi-teuf contre l'extrême droite** » ! A cette occasion ont eu lieu des temps musicaux engagés, des prises de parole des associations. La Cimade, aux côtés de ses partenaires, a exprimé son indignation et a invité le millier de participant.es à **s'unir contre l'extrême droite**, et a rappelé les conséquences de l'accession au pouvoir de l'extrême droite pour les personnes étrangères.



**MEETING MI-TEUF  
CONTRE L'EXTRÊME DROITE**

**MI-TEUF**

**18H - DJ KBIRA**  
Ouverture sur un rythme afro house hip hop

**18H45 - PITCH-UP**  
Reggae dance hall engagé mêlé d'implos instrumentales

**19H30 - SIAKA COULIBALY**  
Mise en mouvement collective ! Danser des enchainements pour se déchaîner ensemble !

**20H15 - COCOFANFARE**  
du ska, du funk, du disco. La fanfare c'est le son populaire du quartier

**20H30 - QUE TENGÖ**  
Musiques afrolatines et urbaines ou la cumbia, la rumba et le soubous rencontrent la lourdeur du hip hop et la puissance lyrique de la chanson.

**22H - DJ KBIRA IS BACK**  
Ses platines font retentir des rythmes afro et house style hip hop ascendant bouyon ! Kbira vous fait danser et apprécier le mélange des cultures musicales.

**ANIMATIONS**  
Photo-Matons le fascisme ! / Chamboule-tout l'extrême droite ! et autres activités pour se donner de la force.

**ESPACE ENFANTS**  
Garderie militante avec des activités pour les enfants de 5 à 10 ans. au 2 quai des Tanneurs

**UNE TEUF POUR**  
Se rappeler que nos vies, nos rues, nos fêtes sont aussi politiques. A nous de construire des ponts là où ils veulent ériger des murs.

**18H30**  
Le front uni de la société civile introduira la soirée (en présence des associations et organisations partenaires)

**19H30**  
Lorène LAVOCAT, journaliste pour Reporterre, le média de l'écologie // Ricardo PARREIRA, journaliste indépendant spécialiste de l'extrême droite // Yasmine pour le Comité Palestine // Marie MORETTO pour La Cimade // Marion Streamble sur la chaîne Stupid Economics

**21H15**  
Nina FAURE, autrice, réalisatrice, du documentaire We are coming // Olivier SACCOMANO, Auteur, Co-directeur du Théâtre des 13 Vents // Marion DANTON Ligue des Droits de l'Homme // Emry de NousToutes34 // Marie Noelle de Vischer - pour Alternatiba // Etienne, agriculteur de la Confédération Paysanne // Agathe lira des témoignages sur la ruralité

## • Octobre – Session nationale 2024

Chaque année, la Cimade organise un moment national ouvert à l'ensemble des bénévoles et salarié.es. Près de **300** bénévoles et salarié.es venu.es de partout en France se rejoignent le temps d'un week-end de réflexion collective. Cette session permet de **réfléchir collectivement aux grands enjeux de demain**, de s'outiller par des échanges et de ressentir la dimension **collective** de notre association.

En 2024, notre session a été organisée à Blainville-sur-Mer en Normandie les **4, 5 et 6 octobre**. Plusieurs bénévoles et salarié.es de la région étaient présent.es. La thématique principale portait sur la **lutte contre l'extrême droite** et sur nos capacités de résistances, d'alliances et de dénonciation.



## • Novembre/Décembre – Lancement Migrant'Scène

En 2024, les groupes locaux de **Béziers, Alès, Montpellier, Nîmes** ainsi que le **Centre Frantz Fanon** se sont mobilisés dans le cadre de Migrant'Scène. La thématique retenue cette année était : **“Tissons demain, place aux alternatives, place à l'altérité”**.

A titre d'exemple, **Montpellier** a organisé d'une soirée festive et militante dans un lieu alternatif et culturel la Halle Tropisme, qui s'est tenue le 22 novembre 2024. Cet évènement a réuni environ **300 personnes** et la thématique portait sur les **violences de genre, violences d'exil – l'accueil des exilés, l'hospitalité, l'hostilité**. Ont eu lieu une expo-photos intitulée « Femmes fortes » suivie d'un atelier ; une conférence sous forme de table ronde avec l'anthropologue Michel Agier et la directrice de l'association Passerelles Chloé Peytermann, sur la thématique de « L'accueil des étrangers – l'hospitalité – l'hostilité » ; ainsi qu'un concert de musique antillaise « Natty Zouk Tribute Kassav ».

L'équipe de sensibilisation de Montpellier a également organisé à cette occasion **9 ciné-débats** dans différents lieux qui ont réuni **560** personnes.



- **Décembre - Mobilisation régionale pour la Journée internationale des migrant.es et migrant.es**

A l'occasion du **18 décembre**, plus de 230 organisations locales, régionales et nationales, dont la Cimade, appellent à la **mobilisation du 14 au 18 décembre** avec la Marche des solidarités et les collectifs de sans-papiers : « **Né.es d'ici ou venu.es d'ailleurs, l'égalité des droits c'est pour toutes et tous** ».

Durant ces 4 jours se sont tenus différents évènements et rassemblements dans les villes du Languedoc-Roussillon : manifestations, conférences de presse, rassemblements festifs...

A Narbonne a été organisée une **inauguration de la stèle en hommage aux migrant.es disparu.es en mer, au port**. Initiative de la municipalité de Gruissan en partenariat avec la LDH, SOS Méditerranée, le collectif « Accueil Migrants » et la Cimade.



# III. ACTIONS MENÉES DANS LA RÉGION

## *Permanences juridiques : un accompagnement essentiel dans l'accès aux droits*

Les **permanences juridiques** organisées par la Cimade en région constituent un dispositif central **d'accueil, d'information et de soutien** aux personnes étrangères dans leurs **démarches administratives et juridiques**. **Gratuites, ouvertes à toutes et tous**, elles sont animées par des équipes de bénévoles formé.es qui assurent un accompagnement individualisé, à l'écoute des besoins de chacun.e.

Chaque semaine, dans les **8 groupes locaux** de la région, ces permanences permettent de :

- **Accueillir et informer** les personnes étrangères sur leurs droits, en lien avec leur situation administrative ;
- **Conseiller et accompagner** dans les démarches liées au droit au séjour, à l'asile, à la régularisation, à la nationalité, au regroupement familial, aux visas ou encore aux droits sociaux ;
- **Soutenir** les personnes dans la constitution des dossiers, la rédaction de courriers, l'élaboration de recours ou de démarches contentieuses, tout en assurant si besoin une orientation vers des professionnel.les du droit ou des structures spécialisées.

Les entretiens réalisés lors de ces permanences permettent d'offrir un soutien juridique de proximité, en complémentarité des dispositifs de droit commun déjà existants, sans financement de l'Etat.

La plupart des groupes locaux assurent aussi une **permanence téléphonique**.

Ce fonctionnement repose sur l'engagement régulier de bénévoles réparti.es dans les groupes locaux, qui assurent la continuité et la qualité de l'accueil tout au long de l'année. Ces dernier.es bénéficient de temps de formation sur les évolutions du droit. Ces temps de formation sont majoritairement assurés par le **Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès au(x) Droit(s) des Exclus (CICADE)**.

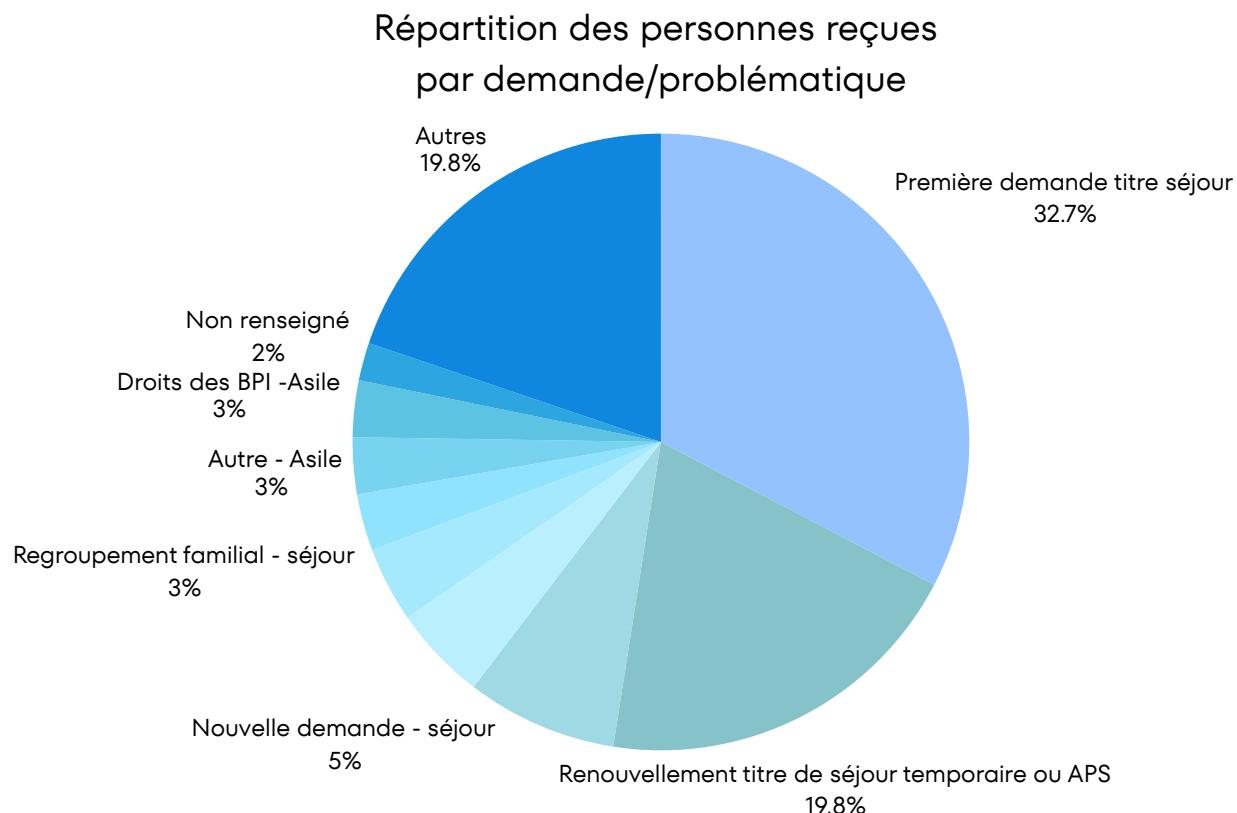
Chaque groupe local organise ses permanences juridiques de manière autonome en fonction de ses capacités, de ses bénévoles et des besoins identifiés sur le territoire.

Certains fonctionnent exclusivement sur rendez-vous, d'autres accueillent librement sans prise de rendez-vous préalable dans la plage horaire réservée. Malgré cette diversité d'organisation, tous les groupes assurent au minimum une **permanence juridique hebdomadaire**, garantissant ainsi une présence régulière et un accompagnement continu des personnes étrangères dans leurs démarches administratives et juridiques. Une exception dans le groupe de Montpellier, qui s'organise autour de deux permanences : une permanence juridique et une permanence asile. De plus, à Montpellier, deux médecins sont régulièrement présents lors des permanences pour recevoir en moyenne 4 à 5 personnes par semaine.

### **Les permanences des groupes locaux dans la région ont permis, en 2024, de répondre à 9 830 sollicitations (dossiers créés : 2 990 ; suivis enregistrés : 6 840).**

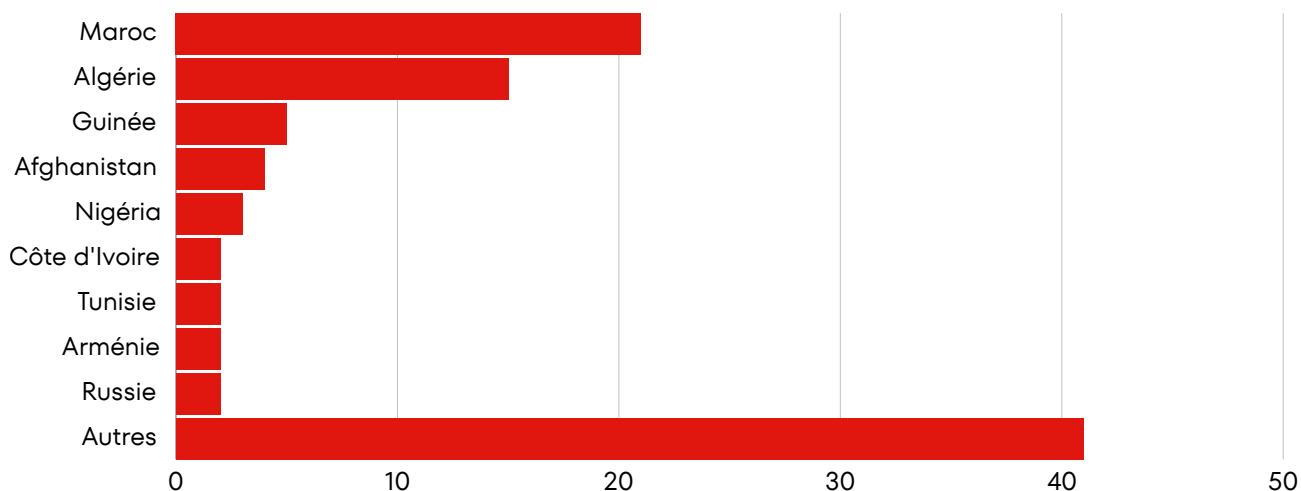
Le fonctionnement des permanences repose sur l'implication d'environ **100 bénévoles** de la région qui se sont relayé.es durant l'année pour réceptionner les appels au standard téléphonique et/ou s'entretenir avec les personnes dans le cadre des permanences.

Les demandes portent essentiellement sur **l'accès au séjour** (82%) et **sur l'asile** (12%) dont 33% concernent une première demande de titre de séjour et 20% un renouvellement de titre de séjour temporaire.



La grande majorité des personnes accueillies sont originaires du Maroc (21%), d'Algérie (15%), de Guinée (5%) et d'Afghanistan (4%). Et plus de la majorité des personnes accueillies sont des hommes (56%).

● Répartition des personnes reçues par pays d'origine en pourcentage



🔍 En 2024, les permanences juridiques s'inscrivent dans un contexte national particulièrement tendu, marqué par un **durcissement des politiques migratoires**, la **montée de l'extrême droite** et l'adoption de nouvelles dispositions législatives et réglementaires, telles que la loi Darmanin ou la circulaire Retailleau, qui instaurent une préférence nationale pour les droits sociaux et limitent l'accès au séjour ainsi que le droit d'asile.

Sur le terrain, la régularisation des personnes étrangères devient de plus en plus difficile, tandis que les permanences juridiques sont rendues toujours plus **chronophages** par la progression de la **dématérialisation** des démarches et l'utilisation de l'ANEF. Les problèmes d'accès à cette plateforme, le traitement automatisé des échanges représentent une charge de travail importante pour les groupes et occupent désormais une place équivalente, voire supérieure, aux difficultés d'accès aux préfectures pour les personnes en situation irrégulière. De même, les **pratiques préfectorales** sont de plus en plus restrictives.

Ces obstacles, combinés au **manque de formation juridique de base** (droit au séjour, asile...), d'accompagnement des bénévoles, et à des outils internes parfois pas toujours adaptés pour toutes et tous comme SAAM, complexifient le travail des bénévoles et peuvent générer un **sentiment de perte de sens** de leur action. A cela s'ajoutent d'autres problématiques, comme **l'accès à l'hébergement**, particulièrement critique à Montpellier, qui aggravent la précarité des publics accompagnés.

Face à ce contexte, il apparaît essentiel de **renforcer les actions inter-associatives** et régionales, afin de mener des initiatives plus collectives, **mutualiser les ressources** et soutenir les bénévoles dans leurs missions.

## Ateliers d'apprentissage du français

**L'apprentissage du français** constitue un levier essentiel d'intégration pour les personnes étrangères vivant en France. Il conditionne **l'autonomie, l'accès aux droits, à l'emploi, aux soins et à la vie culturelle**. A l'inverse, la non maîtrise de la langue française expose les personnes à un isolement social, à une dépendance accrue envers leur entourage ou les services sociaux, et peut favoriser un repli communautaire.

Dans ce contexte, les ateliers d'apprentissage du français, appelés aussi **ateliers sociolinguistiques**, proposés par la Cimade s'adressent en priorité à des personnes en situation de précarité administrative (réfugié.es, demandeur.es d'asile, personnes sans-papiers ou en attente de régularisation).

Ainsi, **l'accueil** au sein des ateliers sociolinguistiques de la Cimade est **inconditionnel**. Ces derniers s'adressent à toutes et tous : aux personnes accompagnées ou non par la Cimade, quelle que soit leur situation relative au séjour. Les cours sont **gratuits**, et ont lieu chaque semaine permettant un apprentissage linguistique progressif. Chaque personne est orientée dans un cours correspondant à son niveau de connaissance du français.

En Languedoc-Roussillon, ces ateliers sont proposés par **5 groupes locaux : Montpellier, Béziers, Sète, Perpignan et Carcassonne**.

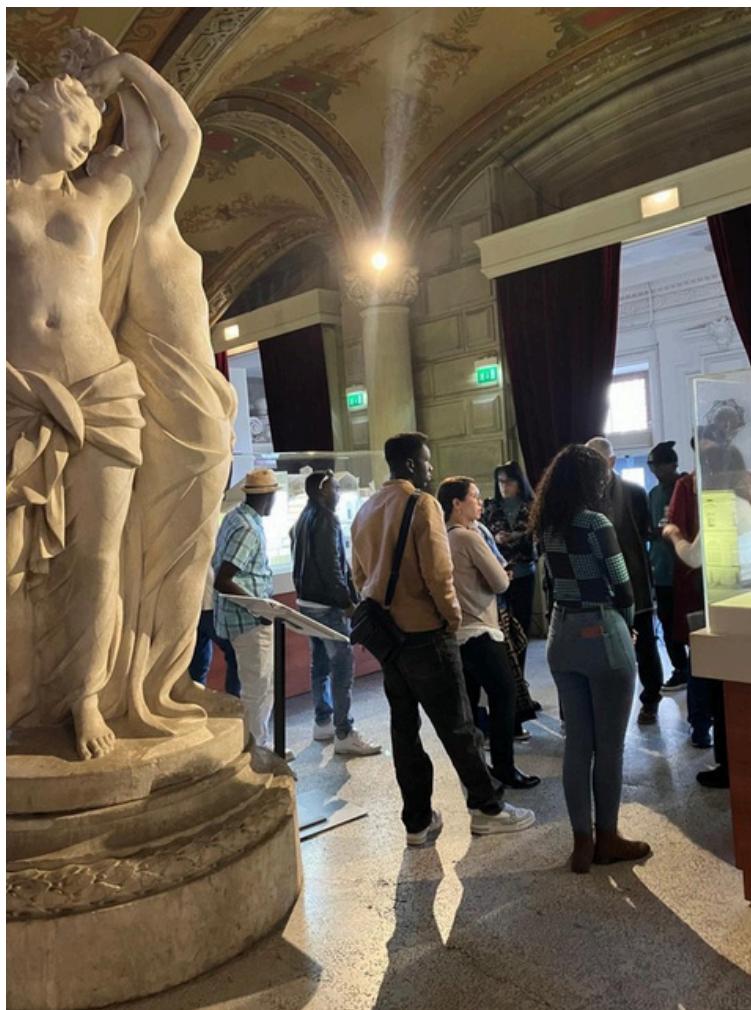
En fonction des groupes locaux et du niveau des apprenant.es, **différents niveaux d'apprentissage** sont proposés (alphabétisation, débutants, intermédiaires A2, avancés B1...). Par ailleurs dans certains groupes des sorties thématiques sont organisées pour offrir aux personnes un apprentissage connecté aux réalités sociales et culturelles françaises grâce à des **activités et sorties culturelles** (expos, spectacles...). Les ateliers sont donc des espaces d'échanges. De même, le fonctionnement diffère en fonction des groupes. Certains groupes comme Béziers et Carcassonne pratiquent les cours uniquement par **binôme**, tandis que dans d'autres les intervenant.es travaillent de façon complètement autonome.

🔍 Le 29 mai 2024, s'est tenue une **journée régionale de formation** et d'échange de pratiques à Sète sur la façon dont s'approprier les éléments essentiels du Cadre européen commun de référence pour les langues.

## La Cimade Languedoc-Roussillon a accompagné environ 435 apprenant.es en 2024 grâce à l'investissement de 43 bénévoles.

🔍 Les ateliers d'apprentissage du français font face à plusieurs **défis récurrents** : une grande volatilité des participant·es, des niveaux très hétérogènes, une assiduité variable, ainsi qu'un public comprenant des personnes en situation d'illettrisme. Ces contraintes s'ajoutent à un manque de bénévoles et à la nécessité constante de s'adapter aux besoins spécifiques de chacun·e.

Ainsi, trouver un équilibre entre des ateliers de qualité, la liberté laissée aux participant·es et l'activité militante constitue un enjeu central. Le choix du nombre d'ateliers, de leur fonctionnement et des méthodes utilisés sont des **choix « politiques »** qui concernent l'ensemble d'un groupe local.



## ***Actions de sensibilisation : sensibiliser pour défendre les droits et changer les regards***

*Parce que l'humanité de demain se construit avec l'accueil d'aujourd'hui et contre les dérives issues des politiques migratoires actuelles, nous continuerons à plaider pour une politique d'ouverture qui place le respect des droits aux centres des préoccupations.*

*Aux côtés des personnes migrantes au quotidien, la Cimade témoigne des dures réalités auxquelles elles sont confrontées. Quand les préjugés sur les migrant.es se multiplient et les discours xénophobes se propagent, il est essentiel de faire entendre une parole différente.*



Face aux idées reçues, aux préjugés et à la montée des discours xénophobes, la Cimade Languedoc-Roussillon mène un important **travail de sensibilisation et d'information** autour des réalités migratoires. Pour faire évoluer les lois et les mentalités, les groupes locaux de la Cimade mènent des **actions d'observation, de témoignage et de sensibilisation** de l'opinion publique. Ces derniers interviennent auprès de **publics variés** (scolaires, citoyen.nes, professionnel.les, collectifs ou partenaires associatifs) et de différentes tranches d'âge afin de déconstruire les stéréotypes, lutter contre les discriminations, faire connaitre les droits des personnes étrangères, et promouvoir une **société plus juste et solidaire**.

Ces actions prennent des **formes diverses** : interventions en milieu scolaire, projections-débats, concerts, spectacles vivants, expositions, conférences, stands, participation à des manifestations, mais aussi mobilisations dans des collectifs interassociatifs.

Elles s'appuient sur deux démarches complémentaires :

- Un **travail de proximité** (« travail de fourmi ») dans les établissements scolaires ou auprès de groupes spécifiques, il s'agit d'actions ciblées ;
- Et des **actions grand public** plus visibles, notamment à travers des événements comme le festival **Migrant'Scène** ou la participation à la foire aux associations.

En informant, en interpellant et en plaidant, la Cimade se place en **acteur de changement** et agit pour replacer les droits fondamentaux au cœur du débat public et contribuer à une meilleure compréhension des enjeux migratoires. Elle s'adresse à chacun et chacune comme un acteur.rice en capacité de changer les choses pour sensibiliser aux thèmes de l'hospitalité, du vivre ensemble, de l'égalité et de la défense des droits.

Depuis plusieurs années maintenant, la sensibilisation est devenue un **axe phare** de La Cimade dont la région Languedoc-Roussillon s'est emparée avec détermination et enthousiasme. Dans le contexte politique de l'année 2024, avec les discours racistes et xénophobes qui ont entouré la discussion puis le vote de la nouvelle loi Asile-Immigration et de la circulaire Retailleau, il était essentiel d'aller à la rencontre d'un large public pour faire émerger une autre vision des migrations et des personnes exilées. Ainsi, les bénévoles de la région, en particulier les membres des équipes dédiées à la sensibilisation, se sont investi.es tout au long de l'année dans des actions diverses et variées.

**86 actions de sensibilisation en 2024** (animations, concerts, conférence-débats, festivals, expositions, spectacles vivants, animations de rue...).

**En 2024, les actions de sensibilisation de la Cimade Languedoc-Roussillon ont permis de toucher plus de 7 780 personnes.**

Parmi les personnes touchées, plus de **785** étaient des élèves de collèges et de lycée ; plus de **408** des enfants scolarisés en école primaire. Enfin **422** étaient des **professionnel.les ou étudiant.es dans le champ du social**. En 2024, on observe une hausse des demandes d'actions de sensibilisation venant des travailleur.ses sociaux.

Dans la région, les **interventions auprès des enfants** sont particulièrement importantes et innovantes :

### **PROJET MIOCHES Béziers**

Le **projet Mioches de la Cimade de Béziers** a réuni, en 2024, environ **40 enfants** issus à la fois des familles hébergées au CADA, du dispositif Alternativ'Hôtel, ainsi que des enfants et familles de l'atelier cuisine et du quartier. Porté par quelques bénévoles dont 2 membres du collectif MACADAM, de **nombreuses activités** ont pu être mises en place autour de **thématiques variées** grâce à une subvention de 10 000€, par exemple sur les **insectes**. Pour clôturer cette belle dynamique, un film de 8min a été réalisé par Pierre, artiste de l'association La Spire.



- Interventions à **Montpellier** auprès d'élèves de première et terminale au sein du lycée Jules Guesde, du lycée privé Nevers et du lycée professionnel Pierre Mendès France. Environ **200 élèves** et 16 professeur.es ont été sensibilisé.es.
- Interventions auprès de **l'université UFR STAPS** à Montpellier dans le cadre de la journée "Les activités sportives, un levier pour la santé des migrants". **45 étudiant.es** de Master 1 et 2 dont 2 professeur.es et 10 professionnel.les ou responsables d'association ont été sensibilisé.es.
- Le groupe de Nîmes a travaillé sur un **film d'animation** avec des élèves de 4ème du Collège Feuchères.

Les groupes locaux mettent en œuvre des **séquences et supports pédagogiques personnalisés** à partir des documents disponibles sur Cimadocs. Pour découvrir tous les outils proposés par la Cimade : <https://www.lacimade.org/nos-actions/sensibilisation/>

## PROJET TANDEM SOLIDAIRE Carcassonne

En 2024, le groupe local de Carcassonne a obtenu une **subvention** suite à la réponse d'un appel à projet lancé par la **région Occitanie**. Ce **projet Tandem Solidaire** démarra en **janvier 2025**. Il a pour objectif de **sensibiliser les élèves** de deux classes de 3ème autour des **réalités de la migration et des violences sexistes, de genre et sexuelles**, et ce grâce à l'intervention de la Cimade et de deux autres associations.



## **Festival Migrant'Scène : faire vivre l'hospitalité et changer les regards**

Chaque année, de la mi-novembre jusqu'à la mi-décembre, la Cimade organise le **festival Migrant'Scène**, un événement national décliné dans de nombreuses villes de la région Languedoc-Roussillon. Ce festival **pluridisciplinaire** propose des projections de films, pièces de théâtre, concerts, spectacles vivants, expositions et débats, pour interroger les politiques migratoires, donner à voir la réalité des parcours migratoires, et célébrer la richesse des échanges entre cultures.

Né à Toulouse en 2000, le festival s'est structuré à l'**échelle nationale** en 2006. Il réunit et mobilise aujourd'hui des acteurs issus des milieux de la culture, de la recherche, de l'éducation populaire et de la solidarité, et s'adresse à des publics variés à travers une programmation exigeante et conviviale.

Pensé et animé par les bénévoles des groupes locaux, en partenariat avec des associations, lieux culturels, artistes et collectifs citoyens, il vise à **déconstruire les préjugés, valoriser l'hospitalité** et faire entendre une parole alternative face aux discours stigmatisants.

Dans un contexte politique marqué par des lois de plus en plus restrictives à l'égard des personnes étrangères, Migrant'Scène affirme avec force que **l'accueil, la solidarité et l'ouverture à l'autre** sont des choix de société, et invite à construire collectivement une société plus juste et égalitaire. Bienveillance, curiosité, altérité, convivialité, créativité, croisement des regards et des imaginaires... sont autant de caractéristiques du festival permettant de dépasser nos préjugés.

Si vous souhaitez avoir un aperçu des **précédentes éditions**, consultez le site national dédié au festival : <https://www.migrantscene.org/regions/languedoc-roussillon/>

**L'édition 2024 s'est dessinée autour de la thématique « Tissons demain, place aux alternatives, place à l'altérité ».**

Cette année, les préparatifs de Migrant'Scène ont souhaité prendre une **dimension régionale** pour la première fois en réunissant **Béziers, Alès, Montpellier, Nîmes, Carcassonne et le Centre Frantz Fanon** pour mutualiser les actions.

**Le festival a touché plus de 1 550 personnes** qui ont participé activement aux temps d'échanges proposés par la Cimade. Il s'agit d'un public essentiellement adulte.

**30 évènements en Languedoc-Roussillon** ont été organisés pour partager nos analyses et initiatives. Ils ont eu lieu dans de nombreux lieux différents avec des partenaires historiques ou plus récents (lieux culturels, artistes, associations...) et des propositions culturelles diverses.



Par ailleurs, notre région est représentée au **Comité Stratégique de Sensibilisation** de la Cimade par Antoine Dubourg, responsable de l'équipe de sensibilisation à la Cimade de Montpellier.

## ***Intervention en milieu carcéral auprès des personnes étrangères incarcérées***

Depuis sa création, la Cimade intervient dans les **lieux de privation de liberté** pour accompagner les personnes étrangères incarcérées dans **l'accès et la défense de leurs droits**. En partenariat avec l'administration pénitentiaire depuis 2007, cette mission de la Cimade en milieu pénitentiaire consiste à rencontrer les personnes étrangères, prévenu.es ou condamné.es, titulaires d'un titre de séjour ou non, pour leur apporter une information précise sur leur situation administrative (séjour, expulsion, protections...), quelques fois judiciaire (interdiction du territoire français et protections). Ce travail se fait en lien étroit avec les conseiller.es d'insertion et de probation, car une régularisation administrative peut conditionner une réinsertion ou l'accès à des dispositifs d'aménagement de peine. Cette coopération est donc essentielle.

Dans la région Languedoc-Roussillon, **7 bénévoles** prison interviennent dans les **3 établissements pénitentiaires** suivant :

- **Maison d'arrêt de Nîmes (Gard) :**

2 bénévoles assurent, en alternance, les interventions à la maison d'arrêt de Nîmes une fois par semaine.

**40 personnes rencontrées et 93 entretiens effectués.**

- **Centre pénitentiaire de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault) :**

Depuis de nombreuses années, la Cimade assure des permanences juridiques hebdomadaires au centre pénitentiaire de Villeneuve-lès-Maguelone. Actuellement 2 bénévoles assurent les permanences.

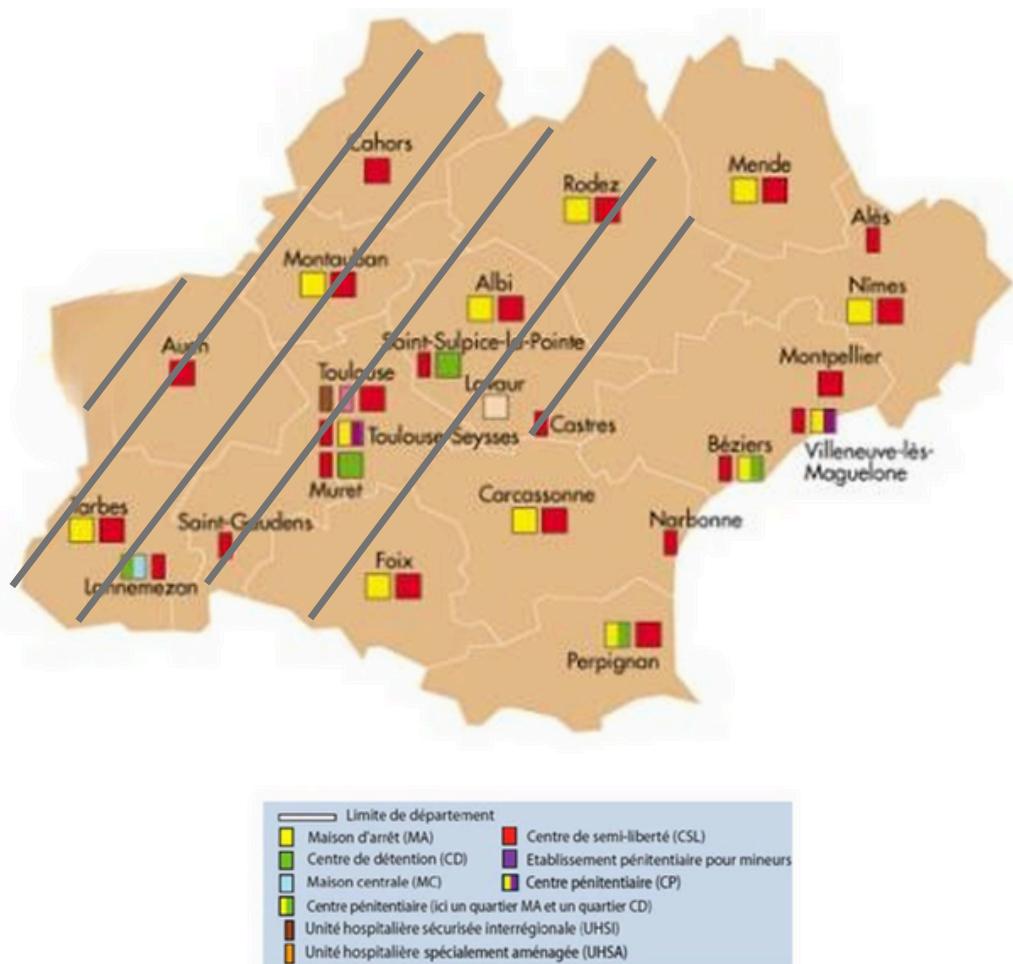
44 permanences dont 7 à la SAS (Structure d'Accompagnement vers la Sortie) ont été assurées au cours desquelles **76 détenus ont été rencontrés et 92 entretiens ont été réalisés.**

- **Centre pénitentiaire de Béziers (Hérault) :**

Actuellement 2 bénévoles et 1 salariée du CADA assurent cette activité.

**27 personnes rencontrées et 31 entretiens effectués.**

 **L'année 2024 a marqué l'arrêt des activités à Perpignan et la reprise de celles à Béziers.**



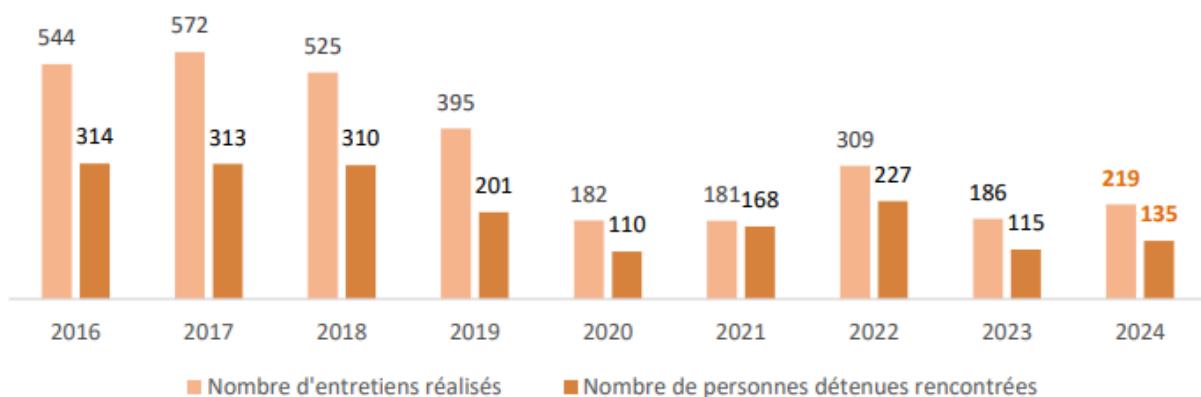
## Carte des établissements pénitentiaires présents dans la région Occitanie

Notre souhait est d'être présent de manière plus importante et plus régulière dans les établissements pénitentiaires de la région Languedoc-Roussillon. Aujourd'hui, seulement **7 bénévoles** travaillent à cette mission dans **3 établissements**, et nous avons besoin de nouveaux et nouvelles intervenant.es dans toute la région.

**219 entretiens ont été réalisés et 135 personnes ont été rencontrées.**

Les bénévoles ont rencontré **135 personnes étrangères détenus**, uniquement des **hommes** (au total, **219 entretiens réalisés**), soit une **augmentation d'environ 17% par rapport à 2023**. La moitié des personnes rencontrées sont originaires du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie). La situation pénale de ces personnes était majoritairement celle de personnes condamnées (87% des accompagnements). 48% des personnes étaient en situation irrégulière au moment de leur incarcération.

### ■ Evolutions quantitatives de l'action



🔍 Les interventions en milieu carcéral restent marquées par la complexité des dossiers, liée au contexte politique, avec le maintien de la **double peine**. En effet, la loi Darmanin de janvier 2024 a eu des **effets particulièrement préoccupants** : la suppression des catégories protégées entraîne des condamnations à des interdictions du territoire français (ITF) de longue durée pour des pères d'enfants français, et menace d'expulsion des personnes étrangères présentes en France depuis plusieurs décennies, parfois sans lien concret avec leur pays d'origine.

Dans ce contexte, la mise en œuvre d'action d'aide se révèle souvent peu opérante. Le choix des stratégies à adopter et la constitution des dossiers restent particulièrement ardu. Ces difficultés conduisent aujourd'hui certain.es bénévoles à s'interroger sur l'opportunité de maintenir une activité au sein des lieux de détention, au regard des moyens mobilisés et de l'impact obtenu.

## ***Psymade - Accompagnement psychologique pour les personnes accueillies***

A Montpellier, un **dispositif de soutien psychologique** est proposé depuis plusieurs années au sein des permanences d'accueil. Un groupe de psychologues bénévoles, engagé aux côtés de la Cimade, intervient directement lors des permanences juridiques et peut recevoir immédiatement les personnes étrangères qui en expriment le besoin. Ce premier contact peut ensuite évoluer vers un accompagnement plus régulier, selon la demande et la situation de la personne.

Les psychologues peuvent aussi rencontrer les personnes sur orientation de bénévoles de la Cimade ou de structures partenaires en lien avec notre action. Les entretiens se tiennent individuellement, dans un espace dédié au sein des locaux de Montpellier, garantissant confidentialité et écoute bienveillante.

Ce dispositif est également accessible aux bénévoles et salarié.es de l'association, afin de leur offrir un espace de soutien face aux situations émotionnellement éprouvantes qu'ils et elles peuvent rencontrer dans leur engagement.

## ***Mobilisations et plaidoyer***

Les équipes de la Cimade dans la région se mobilisent tout au long de l'année pour **défendre les droits des personnes étrangères et promouvoir le respect de la dignité humaine**. Au sein de collectifs (Collectif Migrants, Collectif anti-CRA...) et en lien avec les premier.es concerné.es, des **actions de plaidoyer multiformes** sont régulièrement menées : mobilisations de rue, campagnes de sensibilisation, actions contentieuses...

Depuis le début de l'année 2024, le mouvement s'est particulièrement mobilisé contre :

- La montée de l'**extrême droite**,
- La **loi Asile-Immigration**,
- La **circulaire Retailleau** (qui remplace la circulaire Valls et renforce les logiques de tri),
- Ainsi qu'en **soutien au peuple palestinien**.

A ce titre, entre le **samedi 15 juin et le 7 juillet** dans le contexte des **élections législatives**, les membres de la Cimade ont pris part à de nombreux **rassemblements contre l'extrême droite**. Se rassembler, manifester, est essentiel pour faire entendre la voix de celles et ceux qui refusent les discours de haine, racistes, antisémites, sexistes, LGBTQI+phobes et les logiques de régression sociale.

## **Suivi des préfectures et actions contentieuses**

En 2024, à l'échelle régionale, une **dynamique de coordination et de synergie** a été lancée pour échanger sur les difficultés rencontrées par les groupes, notamment dans leurs relations avec les préfectures de nos quatre départements, ainsi que de partager nos initiatives de recours et de mobilisation notamment en termes de contentieux, comme dans le Gard et l'Hérault.

En novembre 2024, un **recueil régional des pratiques préfectorales** a été initié auprès des 8 groupes locaux. Cette mise en commun permet de mieux cerner les effets de la loi, les pratiques administratives maltraitantes, ainsi que les leviers d'action possibles. Il vise notamment à documenter les retards, les refus abusifs, les obstacles rencontrés... Ce travail, encore en cours, doit permettre une lecture plus fine des jurisprudences qui se dégagent et également des conséquences ajoutées de la circulaire Retailleau qui viendra remplacer la circulaire Valls.

## Focus : mobilisation à Nîmes contre les pratiques préfectorales

Plus spécifiquement, le groupe local de Nîmes s'est fortement mobilisé aux côtés d'un réseau associatif local (RNDH) face aux dysfonctionnements et retards persistants de la préfecture du Gard, notamment dans le traitement des demandes de renouvellement de titre de séjour. Cette mobilisation a abouti au dépôt d'un recours, aujourd'hui porté au niveau national par la Fédération des acteurs de solidarité (FAS) et la Cimade.

Ce type d'initiatives collectives et contentieuses constitue un **levier important de résistance** et doit être soutenu, documenté et mutualisé au niveau régional.

### **ACTIONS A LA FRONTIERE**

#### **Perpignan**

Activités mises en œuvre pour **dénoncer les violences ou abus policiers aux frontières**. Le pôle frontière réalise, avec la Coordination inter-associative des Actions aux Frontières Internes (CAFI), des **missions d'observation**, récolte des témoignages pour alimenter des plaidoyers et contentieux nationaux et s'active à mettre en place des actions de solidarité inter-associative. Des bénévoles d'autres groupes locaux, notamment de Montpellier, sont venus en soutien à la démarche initiée par Perpignan.



## **Formations et journées régionales**

Dans un contexte où notre région ne bénéficie pas de la présence d'un.e chargé.e de projet régional, l'organisation et le **manque de formations et d'accompagnement** reste un enjeu structurant. Ce déficit de moyens humains, pourtant essentiel à l'animation et à la coordination des temps de formation et d'échange, met souvent les équipes de notre région en difficulté.

Malgré cela, l'engagement des bénévoles et le soutien des équipes salariées ont permis la mise en place de **plusieurs journées régionales et de formations**, indispensables au renforcement des actions de terrain et des compétences, ainsi qu'à la cohésion des équipes :

- Une formation sur le **décryptage de la loi « Darmanin »** de janvier 2024 et ses effets, en présentiel à Béziers et en zoom.
- Une journée de **formation et d'échange de pratiques à destination des intervenant.es en prison**.
- Une journée consacrée à **l'apprentissage du français**, levier d'autonomie pour les personnes accompagnées à Sète.
- Une **rencontre régionale** des bénévoles impliquées dans les actions de sensibilisation autour de la **préparation du festival Migrant'Scène**.
- Plusieurs formations juridiques, animées par le **CICADE**, afin de renforcer les compétences en droit des personnes étrangères de nos bénévoles.
- Une formation à destination des **trésorier.es**.

Ces espaces de formation et de partage sont précieux pour **renforcer les savoirs, maintenir une dynamique collective et soutenir la qualité des actions** dans un contexte associatif parfois contraint.

# V. NOS PARTENAIRES ET SOUTIENS

Le **travail en réseau et en collectif** est au cœur de l'action de la Cimade : il permet de **renforcer l'impact** de nos interventions, de **mutualiser** les compétences, et de **porter collectivement** des plaidoyers plus forts en faveur des droits des personnes étrangères.

## *Partenaires associatifs*

**La Cimade en Languedoc-Roussillon travaille avec de nombreuses associations, réseaux et collectifs, par exemple :**

Collectif Migrants ; Accueil Migrants ; Centre pour l'Initiative Citoyenne & l'Accès au(x) Droit(s) des Exclus (CICADE) ; Médecins du Monde ; Ligue des Droits de l'Homme ; Réseau Education Sans Frontières (RESF) ; Les Amoureux au ban public ; Boycott, Divestment, Sanctions (BDS) ; Secours-Catholique ; SOS Méditerranée ; 100 pour 1 toit ; Maison René Cassin ; Amnesty international ; Secours Populaire ; Avec Toits ; Etats-Généraux des Migrations ; Pacte du pouvoir de vivre, Association France Palestine Solidarité (AFPS)...

## *Nos financeurs*

La Cimade Languedoc-Roussillon remercie ses soutiens financiers qui nous permettent de poursuivre nos actions en faveur des personnes migrantes et exilées et de contribuer à un changement de regard sur les personnes étrangères : **Agence Française de Développement (AFD)** ; **Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)** ; **département des Pyrénées Orientales** ; **Mairie de Montpellier** ; **Ministère de la justice** ; **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Nîmes** ; **Occitanie Coopération** (Tandem Solidaire) ; **département de l'Aude**.

# VI. LES MOYENS FINANCIERS

La Cimade fonctionne sur la base d'une solidarité interne des groupes et des régions. Les dons faits à la Cimade, nationalement, régionalement comme localement permettent à notre association de financer nos actions à tous les niveaux. Le compte de la région Languedoc-Roussillon est un sous-compte de la Cimade nationale.

Notre région gère actuellement les activités de la région ainsi que celles de la mission Bidonvilles, qui a une spécificité comptable. Elle a établi des relations de partenariat avec le Département de l'Hérault pour soutenir les besoins individuels des personnes résidentes en bidonvilles. C'est cette partie ainsi que les dépenses ponctuelles de la mission qui sont gérées au niveau régional ; le reste du budget de la mission Bidonvilles est géré par le national.

L'année 2024 a été marquée par un changement de gestion après le départ de Christophe Perrin, qui assurait lui-même la gestion du compte. Cette fonction ne pouvant pas être compatible avec les fonctions de DNR, Claude Casellas s'est proposée pour remplir cette mission en cours d'année. Renée Hortala assure l'enregistrement administratif et comptable des adhésions et dons de la région ainsi que les virements aux personnes, organismes ou prestataires.

**Au 31 décembre 2024, la trésorerie de la région s'élevait à 6 838,23€ contre 6 405,37€ au 1<sup>er</sup> janvier, traduisant une gestion équilibrée des ressources sur l'année et une légère progression de notre fonds de roulement.**

## **Recettes**

Les recettes sont composées de dons, d'adhésions et de produits de ventes.

**En 2024, la région a perçu 6 924€ grâce aux adhésions (273 adhérent.es).**

Les dons et bénéfices des ventes sont des recettes des groupes locaux, la région n'en perçoit pas.

Ressource essentielle de notre région, les subventions nous permettent de financer une part de nos actions.

## ***Subventions***

<b>Financeurs</b>	<b>Montants (€)</b>
Agence Française de Développement (Sensibilisation)	1 500
DREETS (Français)	20 000
Département Pyrénées-Orientales	8 000
Mairie Montpellier	5 600
Ministère de la justice (Prison)	500
Centre Communal d'Action Sociale Nîmes	1 600
<b>TOTAL</b>	<b>37 200€</b>

Les subventions obtenues par la région sont versées sur le compte national et celles des groupes locaux sont versées directement sur le compte des groupes locaux.

Concernant la mission Bidonvilles, un financement du Fond Social Européen (FSE) perçu par le siège, a permis en 2024 d'apporter des frais de siège importants.

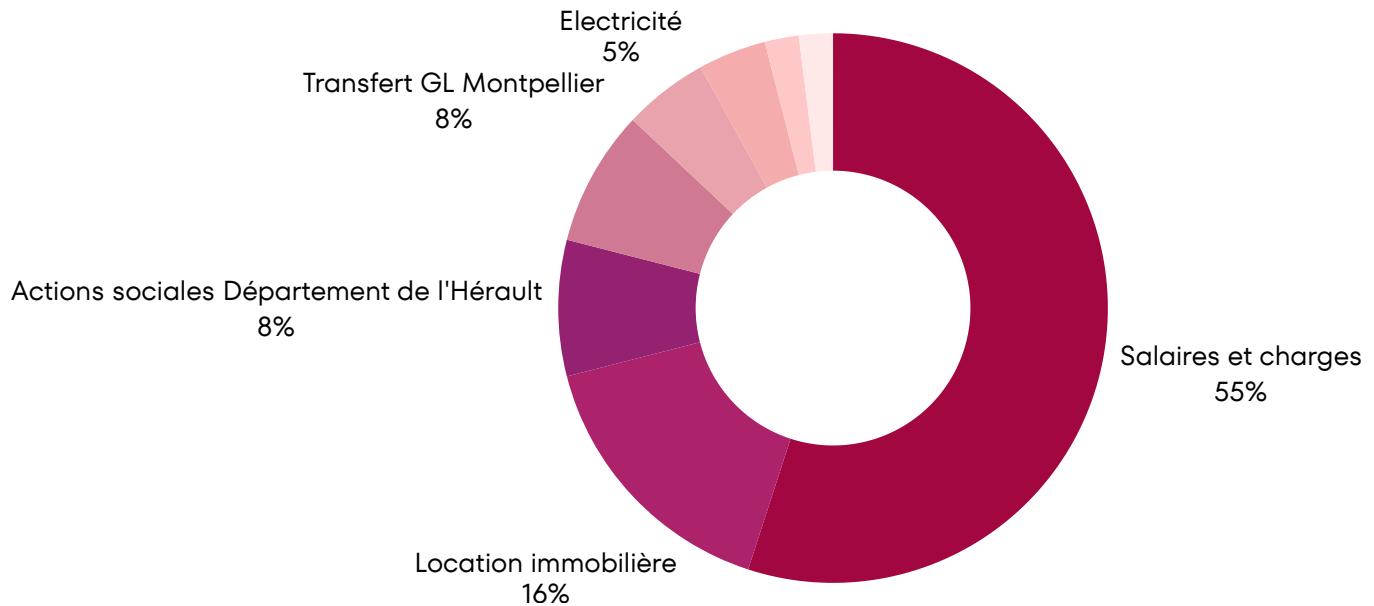
Deux demandes de subventions nous ont été refusées par :

- Le Département 34
- La Région Occitanie

Un enjeu important de coordination dans le cadre des demandes de financement entre les dispositifs, notamment le Centre Frantz Fanon et la région a été mis à jour en 2024.

## Dépenses

Le total des dépenses, en 2024, s'élève à **92 023,71€** qui se décomposent en :



La Cimade nécessite des **moyens humains et matériels** pour pouvoir fonctionner. Que ce soit en termes matériels ou de ressources humaines, ces besoins représentent des **coûts liés aux actions et à la vie associative** d'une organisation qui se veut dynamique et collective.

**Les dépenses en 2023 étaient de 145 133€.** L'écart 2023-2024 (53 110€) est principalement imputé au salaire, prime de départ, compensations et impôts du personnel. La Cimade comptabilise toutes nos dépenses y compris celles du personnel de la région pour avoir une vision exhaustive des dépenses par région.

## Perspectives 2025

Une analyse des dépenses comme des équipements informatiques ou dépenses liées aux locaux devrait être faite pour envisager des **économies sur les dépenses de la région et des groupes locaux.**

Fin 2024, la région a fait une proposition de budget 2025 en incluant la **création d'un poste.** Néanmoins, le siège n'a pas souhaité retenir cette proposition, un poste de stagiaire a tout de même été budgété et accordé pour 6 mois en 2025.

D'autres dépenses de la région principalement liées au local seront partagées avec la mission Bidonvilles.

En 2024, la charge portée par la DNR et la comptable régionale était trop importante notamment du fait de la gestion des dépenses et recettes de la mission Bidonvilles. Une demande a été faite pour que la mission Bidonvilles puisse disposer de son propre compte bancaire.

Par ailleurs, en 2024, une première **rencontre entre trésorier.es** s'est tenue. En 2025, une formation des trésorier.es nouvellement élu.es nous permettra de réfléchir à la gestion des comptes, la solidarité entre groupes, les demandes d'apports à la région et au siège. Ainsi que de les former à l'écriture des budgets prévisionnels et au processus concernant les demandes de subventions.

## VII. PERSPECTIVES 2025

En 2025, la région poursuivra sa réflexion sur l'évolution et la **diversification des formes d'engagement** et l'organisation des permanences, afin d'intégrer de nouveaux profils de bénévoles et répondre aux besoins croissants des personnes accompagnées. Cela pourrait notamment conduire à l'ouverture de permanences d'accueil en soirée ou le samedi matin.

Un investissement renforcé dans la **formation interne** serait également nécessaire, afin de consolider les compétences et favoriser l'implication durable des bénévoles.

D'autres chantiers sont également en cours : **renforcer la communication interne et externe**, continuer à tisser des **liens de solidarité** entre les groupes locaux, et faire connaître nos mobilisations, nos idées et nos projets.

Dans un contexte politique préoccupant, la **lutte contre l'extrême droite** restera un axe prioritaire. En effet le contexte est aujourd'hui marqué par la montée des discours haineux, d'exclusion et de stigmatisation des personnes étrangères, notre mobilisation doit être plus forte que jamais. Face à cette banalisation de l'intolérance, il est essentiel de **renforcer nos actions de sensibilisation**, de porter haut nos valeurs de solidarité et de justice, et d'aller à la rencontre de publics au-delà de celles et ceux déjà convaincu.es. Plus que jamais, nous avons la responsabilité collective de déconstruire les préjugés, de faire entendre d'autres récits et de défendre une société plus accueillante et inclusive.

Enfin, **2025** sera aussi une **année élective** pour notre mouvement, avec le renouvellement du Conseil régional, du Bureau régional et des délégué.es de notre région à l'Assemblée générale nationale. Il sera donc nécessaire de former les nouvelles et nouveaux élu.es.

# REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus sincères remerciements à l'ensemble de nos financeurs, donateur.rice.s, partenaires, ainsi qu'à toutes et tous les adhérent.es et bénévoles équipier.ère.s, dont l'engagement et la solidarité rendent possible chaque jour l'action de La Cimade dans la région Languedoc-Roussillon.

**Enfin, nous avons une pensée émue pour notre collègue Christophe PERRIN qui nous a quitté en 2024.**

# NOUS CONTACTER

**Délégation nationale en région** : 28 rue du Faubourg Boutonnet, Montpellier 34090 – [languedoc-roussillon@lacimade.org](mailto:languedoc-roussillon@lacimade.org) – [marie.moretto@lacimade.org](mailto:marie.moretto@lacimade.org)

Groupe local de Montpellier : [bureau.Montpellier@lacimade.org](mailto:bureau.Montpellier@lacimade.org)

Groupe local de Sète : [sete@lacimade.org](mailto:sete@lacimade.org)

Groupe local de Narbonne : [cimade.narbonne@gmail.com](mailto:cimade.narbonne@gmail.com)

Groupe local de Carcassonne : [carcassonne@lacimade.org](mailto:carcassonne@lacimade.org)

Groupe local de Perpignan : [pyrenees-orientales@lacimade.org](mailto:pyrenees-orientales@lacimade.org)

Groupe local de Nîmes : [lacimade-nimes@orange.fr](mailto:lacimade-nimes@orange.fr)

Groupe local d'Alès : [ales@lacimade.org](mailto:ales@lacimade.org)

Groupe local de Béziers : [04 67 76 36 45](tel:0467763645)

CADA de Béziers : [cada.beziers@lacimade.org](mailto:cada.beziers@lacimade.org)

Centre Frantz Fanon : [centre.frantz.fanon@lacimade.org](mailto:centre.frantz.fanon@lacimade.org)

Mission bidonvilles : [camille.couturier@lacimade.org](mailto:camille.couturier@lacimade.org)

Pour nous suivre :

<https://www.lacimade.org/regions/languedoc-roussillon/>

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

ANEF	Administration Numérique pour les Etrangers en France
CADA	Centre d'Accueil des Demandeur.ses d'Asile
CAFI	Coordination inter-associative des Actions aux Frontières Internes
CICADE	Centre pour l'Initiative Citoyenne & l'Accès au(x) Droit(s) des Exclus
CRA	Centre de rétention administrative
DNR	Déléguée Nationale en Région
FAS	Fédération des acteurs de solidarité
FSE	Fond Social Européen
ITF	Interdictions du territoire français
LDH	Ligue des droits de l'Homme
ONU	Organisation des Nations Unies
RNDH	Réseau nîmois des droits de l'homme